

Concertation SNCF Réseau pour la 2 fois 2 voies sur la ligne historique :

Le 6 février, nous avons été conviés à assister à une réunion avec SNCF réseau qui nous a présenté son projet sur la voie historique passant au nord de Mions.

Ce projet va principalement toucher les habitants du nord de la commune mais pas que dans la mesure où à terme, le CFAL Nord va venir se raccorder sur la ligne historique avec le passage de fret contenant des matières dangereuses et ceci à proximité de zones urbanisées. C'est ce que nous combattons depuis 20 ans avec le projet CFAL Sud court qui passerait à 500 m de la croix Rouge, au milieu de la vallée de l'Ozon.

La motivation affichée de cette 2 X 2 voies est la réalisation d'une connexion voyageurs performante avec le passage de TGV dont la ligne Lyon Turin, du RER à la lyonnaise avec une liaison chaque ¼ d'heure avec la gare de La Part Dieu aux heures de pointe (dans la mesure où on trouvera des trains et des conducteurs), mais aussi le passage de trains de fret qui rejoindront la gare de Sibelin et de cela, on n'en veut pas. Nous sommes pour la réduction du transport des matières dangereuses par la route mais pour le passage du fret des voies ferrées qui ne passent pas en zone urbanisée.

La réalisation du CFAL est prévue pour 2035 et il faut à tout prix que le CFAL Sud avec un tracé le long de la ligne LGV et un raccordement au sud de Vienne soient faits comme nous le demandons depuis 2002..

Amis Miolands, cette concertation va se faire avec une réunion publique à Mions au printemps et des ateliers pour discuter des cas particuliers. SNCF réseau informera les riverains de la tenue de cette concertation avec des bulletins distribués dans les boîtes aux lettres.

Il va falloir une nouvelle fois se faire entendre et participer activement aux débats. Pour les habitants riverains avec la voie de chemin de fer, suivant la version de tracé choisie (il y en a deux), ce pourra être une expropriation si l'extension se fait coté sud de la voie actuelle, ou une augmentation notable des nuisances sonores et vibratoires si l'extension se fait coté nord.

Dans tous les cas, il y aurait une augmentation des risques dans cette zone.

Les travaux seront conséquents avec destruction et reconstruction de la passerelle et du pont de la gare de Saint Priest, et suivant la variante choisie, destruction et reconstruction du pont de Mions, possible impact sur les habitations et les bâtiments des sociétés riveraines ...